Conseiller en plantes médicinales



DURÉE : 12 mois

CONTENU :
- 2 modules par correspondance + devoirs
- 1 stage de 5 jours au CERFPA (30h)

ÉVALUATION : En continu, devoirs à effectuer (moyenne fixée à 12/20)

VALIDATION :
Certificat de Conseiller en Plantes Médicinales

OBJECTIF DE LA FORMATION :
- Préparation à la vie professionnelle
- Entretien et perfectionnement des connaissances
- Développement des compétences des salariés

SERVICE +

- Possibilité de convention pour un stage en entreprise qui peut débuter un mois après votre inscription.

- **Prise en charge**
Selon votre situation professionnelle, renseignez-vous auprès de l'organisme duquel vous dépendez.

- **Modules à la carte**
Tous les modules de notre catalogue peuvent être pris à la carte.

Le cursus de conseiller en plantes médicinales est une formation complète pour apprendre à reconnaître les plantes médicinales et leurs propriétés thérapeutiques.

L'objectif de cette formation est de vous donner des outils théoriques et pratiques afin de pouvoir conseiller des particuliers, et également élargir vos connaissances si vous êtes déjà un professionnel des médecines douces afin de mettre en place des protocoles d'accompagnement construits autour de l'usage des plantes médicinales.

Se soigner par les plantes

Une plante médicinale est une plante utilisée pour ses propriétés particulières, bénéfiques pour la santé.

Il existe une hygiène et une médecine naturelle qui permet de préserver sa santé, de développer ses immunités naturelles et, de ce fait, retrouver son harmonie physique et mentale.

Les médecines naturelles ne prétendent pas se substituer à l'allopathie, mais elles permettent soit de prévenir l'apparition de maux, soit de renforcer le soutien de l'organisme.

Les méthodes naturelles sont un véritable art de vivre et sont utilisées depuis des millénaires pour soigner les maux les plus courants.

Quel est son rôle ?

Ce cycle de formation permettra aux étudiants ayant acquis des connaissances solides, de conseiller les particuliers au niveau des propriétés des plantes médicinales, en phytothérapie et en aromathérapie, pour un usage familial ou professionnel.

Comment exercer ?

Avec le statut salarié ou en intervenant ponctuel dans toute structure où les conseils en solutions naturelles sont demandés : établissements de bien-être, de santé, magasins bio…



Programme de formation

Module 1 : Aromathérapie & Phytothérapie
11 devoirs
Formateur : Frédéric Simon

La phytothérapie c'est quoi?
- Les plantes ont une histoire
- Comment utiliser les plantes ?

Les plantes de A à Z et leurs vertus
- Acerola, ail, angélique, argile verte, alfafa, ananas...
- Konjac, lavande, ortie...
- Thym, valériane, vigne rouge

Les pathologies & les conseils phyto
- Acné, aérophagie, cellulite, cholestérol...
- Mémoire, prostate, sommeil...
- Urticaire, varices, zona

L'aromathérapie & ses applications
- Histoire et origine des huiles essentielles
- Critères de qualité
- Des huiles essentielles chémotypées
- Mode d'emploi
- Précautions d'emploi

Les huiles essentielles chémotypées de première importance
- Ajowan, basilique exotique, bergamote...
- Gaulthérie, immortelle, lavande...
- Patchouli, romarin, ylang ylang totum & extra

Les huiles végétales vierges
- Propriétés et applications
- Modes d'extraction

Module 2 : Les plantes médicinales - 11 devoirs
Formatrice : Corine Jacques

- Plantes stimulantes et excitantes du système nerveux
- Plantes sédatives
- Plantes agissant sur l'appareil digestif
- Plantes cholagogues
- Plantes cholérétiques
- Plantes antispasmodiques
- Plantes anti-diarrhéiques
- Plantes ayant une action stimulante sur la digestion
- Plantes toniques reconstituantes, apéritives
- Plantes stomachiques, à pansement gastro-intestinal.
- Plantes à visée purgative, plantes vermifuges
- Plantes antihelminthiques
- Plantes à propriétés ténifuges
- Plantes agissant sur l'appareil respiratoire
- Plantes à action antitussive, à action béchique
- Plantes expectorantes, fluidifiantes
- Plantes aidant à la préparation de pâtes pectorales
- Plantes pour gargarismes/ des voies respiratoires
- Plantes actives sur le système cardiaque
- Plantes à action hypotensive
- Plantes antiseptiques urinaires
- Plantes actives sur les troubles menstruels
- Plantes diurétiques • Plantes actives sur la peau
- Plantes vulnéraires et cicatrisantes
- Plantes à propriété antimicrobienne
- Plantes à action émolliente
- Plantes à action antalgique locale
- Plantes actives sur le système circulatoire
- Opérations préliminaires à l'utilisation de la plante : la cueillette, le séchage, la dessiccation, le pesage, la pulvérisation, le tamisage
- Utilisation de la plante : la poudre, la macération, l'infusion, la décoction, le mélange de plantes, la conservation, l'étiquetage
- Législation • Vente de plantes médicinales autorisées

1 stage pratique de 5 jours au CERFPA de 9h à 17h



**Aromathérapie,
utilisation des Huiles Essentielles**
Formateur : Frédéric Simon

du 23 au 27 juillet 2016 ou
du 15 au 19 octobre 2016

(cf programme page 76)

TARIFS & INSCRIPTION

MODULES PAR CORRESPONDANCE

Tarif par module : 594 €
Expéditions hors de France supplément de 10 € par module

- Paiement par carte bancaire sur le site www.cerfpa.com
- Paiement en 2 fois par chèques (30% à la commande 178,20 € + solde 415,80 € le mois suivant)
- Paiement en 6 fois par chèques (6 chèques de 99 €)
- Paiement au comptant

Vous vous inscrivez au module à n'importe quel moment de l'année en utilisant le contrat d'inscription page 6.

STAGE

Tarif pour le stage de 5 jours : 480 €

- Paiement au comptant
- ou en paiement en 2 fois sans frais soit **240 € X 2 mois** (hébergement en sus)

Pour s'inscrire aux stages pratiques
Vous recevrez par courrier le programme détaillé et le bulletin d'inscription 2 mois avant chaque session

